



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://www.hdf.snes.edu/spip.php?article730>

Réflexion sur l'offre de formation à l'AEFE : spécialités (réforme du lycée), voie technologique, voie professionnelle



Date de mise en ligne : mardi 18 décembre 2018

- ACTUALITES -

SNES HORS DE FRANCE

Le service pédagogique a réuni un groupe de travail consacré au processus de demande de spécialités et options pour la rentrée 2019 (cf [notre article précédent](#)) et au développement de la voie technologique à l'AEFE. **Le SNES-FSU a fait ajouter l'avenir de la voie professionnelle à l'ordre du jour.**

1- Les perspectives de développement de la voie technologique

Actuellement 15 établissements offrent la série STMG ou STI2D (industrie et développement durable). L'Agence réfléchit à une **diversification des filières afin de renforcer l'offre d'enseignement**. Pour l'Agence, la **filière STI2D** est par exemple une filière très insérante qui suscite de la mobilité étudiante, très spécifique au système français (écologie/numérique), et qui nécessite un investissement raisonnable. En terme de personnels, les mêmes ressources que pour la spécialité "numériques et sciences informatiques" peuvent être mobilisées. **Le SNES-FSU prend part à cette réflexion, soutient le développement des filières technologiques et revendique des créations de postes** de titulaires détachés pour accompagner cette croissance.

2- Le maintien de la voie professionnelle

Actuellement **200 élèves suivent la voie pro, dans 4 établissements**. Elle est en cours de fermeture à Pondichéry du fait d'un manque d'élèves, mais elle est maintenue dans les autres établissements : Rabat, Casablanca et Tananarive. La réflexion porte sur la nature des filières proposées. **Le SNES-FSU a d'emblée redit son attachement à la voie professionnelle, qui répond à des besoins et c'est l'honneur de l'Agence autant que sa mission de service public** que de maintenir cette offre. Le SNES-FSU a relayé les **demandes des personnels pour la filière axée sur le tourisme** et insérée dans le milieu éco local. **L'AEFE veut conserver la voie pro, en la rendant plus valorisante**, et négocie un cadre réglementaire solide. Il y aura un groupe de travail spécifique en 2019.

3- Mise en oeuvre de la réforme du lycée : demandes des spécialités et options

Les demandes émanant des établissements sont remontées à l'Agence (247 réponses). Le SNES-FSU regrette qu'elles n'aient pas toujours été présentées en Conseil d'établissement, alors que la note de l'Agence le prévoyait.

Concernant les spécialités :

- ▶ **Numérique et sciences informatiques (NSI)** est demandée deux fois plus que l'existant en ISN (et bien plus qu'en France). Si un prof habilité ISN est présent, il devra suivre une formation complémentaire en 2019 ou 2020. Quand il n'y a pas de professeur habilité ISN, les établissements ont envoyé les CV des profs intéressés.
- ▶ **Humanités-litté-philo et HG-géopolitique-sc po** sont fortement demandées.
- ▶ **LLCE anglais** est massivement demandée, espagnol un peu (y compris hors zone hispanophone), les autres langues beaucoup moins.
- ▶ **LCA** : peu d'évolution par rapport aux spécialités actuelles.
- ▶ **arts** : forte augmentation en comparaison de l'existant (car les enseignements ne sont plus seulement limités à la série L). Pour un avis favorable, il faut un partenariat artistique, une perspective post-bac et l'équipement nécessaire. Le service pédagogique a précisé qu'il n'y aurait pas d'exigence de seuil, et que la spécialité pourra être ouverte même avec de faibles effectifs.

Une information a été donnée concernant les personnels qui souhaitent passer la **certification complémentaire** (théâtre, cinéma, histoire des arts) : jusqu'ici elle était passée dans l'académie choisie par le candidat, mais depuis peu, elle doit être passée dans son académie d'origine. Or certaines refusent les vidéoconférences pour l'entretien de 30 minutes...

Concernant les options : il y a peu de décalage avec l'existant, sauf une forte hausse pour l'EPS et logiquement les maths en terminale.

4- Suite du processus

En décembre : l'AEFE émet un avis. **En janvier : le MEN actera** la carte des spécialités et options.

Toutefois, les vœux des élèves (4 en mars, ramenés à 3 en juin) impliqueront des ajustements tardifs.

Sur les **seuils d'ouverture d'options, il n'y a aucune norme générale**, ce sera en fonction de la situation locale, notamment en terme de postes.

On attend des précisions du MEN sur les sections européennes et orientales, sur l'OIB, les banques de sujets pour les épreuves de contrôle continu en janvier 2020 en 1ère...

Le SNES-FSU déplore le **manque de clarté** dû à la mise en place à la hussarde de la réforme ; les personnels, comme les élèves et les parents, sont largement désorientés et manquent d'informations, les modalités pratiques suscitent beaucoup d'inquiétude. L'Agence invitera les établissements à organiser des réunions d'explication à destination des parents. Le SNES-FSU demande que l'organisation de la rentrée soit discutée par les personnels en réunions plénières.

Pour rappel , le SNES-FSU demande un moratoire et une remise à plat de la réforme du lycée et du baccalauréat, qui est triplement néfaste : elle est conçue pour **supprimer des postes** (moins d'heures d'enseignements, regroupement des élèves avec la fin des séries...). Elle **casse le caractère national du lycée et de l'examen** : en effet, elle accroîtra les inégalités entre établissements et fera du bac un diplôme évalué pour moitié par les enseignants de l'établissement. Enfin la réforme **dégradera les conditions d'exercice de nos métiers** du fait de programmes mal pensés et d'un bachotage permanent en 1ère et en terminale qui porte atteinte à notre liberté pédagogique. Voir la brochure du SNES-FSU [ici](#).